



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110018>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-110018**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-74819

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 27/09/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Vélizy-Villacoublay

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780640500015

Ville : Vélizy-Villacoublay

Code postal : 78140

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Lutte contre les mammifères carnivores, les crustacés terrestres, dératisation et désinsectisation

Type de marché : Services

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attributaire proposé : QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE - 5 rue du Chant des Oiseaux 78360 MONTESSON

Motif du choix de l'offre retenue : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères de jugement des offres définis à l'article 7.3 du règlement de la consultation
Durée : Le marché prendra effet à compter de sa notification. Il est conclu pour une période initiale d'une année. Les prestations commencent à s'exécuter à compter de leur notification pour la partie forfaitaire et à compter de la date indiquée sur le bon de commande pour la partie à bon de commande. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois (3), chaque reconduction faisant courir une période d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/09/2024